

**TOUS DROITS RESERVES**

Parmi les personnalités qui ont marqué l'histoire du CERAT, Lucien Nizard occupe une place de premier plan. Il fut aux côtés de Jean-Louis Quermonne dès les débuts du laboratoire. Il en assura ensuite la direction pendant plusieurs années, tout en étant responsable de l'équipe associée CNRS. Dès le début des années quatre-vingt, la maladie vint prématurément perturber une carrière encore riche de promesses et de projets. Il connut une fin de vie difficile et relativement solitaire.

Tous ceux qui ont approché Lucien Nizard gardent le souvenir d'un personnage hors du commun qui ne laissait pas indifférent. D'une grande culture, d'une extraordinaire curiosité d'esprit, il savait passionner ses étudiants, même pour la matière la plus aride. Sous son impulsion, les réflexions théoriques sur l'État prirent un élan décisif, avant d'être reprises par Bruno Jobert, Pierre Muller et d'autres encore. Brillant, parfois charmeur, c'était un homme entier, capable de colères autant que d'élan de générosité, car c'était aussi un homme de cœur, d'une grande sensibilité.

Pour évoquer sa mémoire, nous avons fait appel à deux témoignages. L'hommage écrit par son collègue Paul Leroy lors de sa disparition évoque à la fois la personnalité de Lucien Nizard et son combat face à la maladie. Quant au texte de Robert Fraisse, il n'a rien d'un éloge funèbre de politesse et de circonstance. Son auteur, qui occupa des fonctions importantes au Plan, connut et apprécia Lucien Nizard bien au-delà de simples relations de travail. Il ne cache pas son admiration pour celui qu'il appelle, à juste titre, un « *laboureur des idées* reçues ».

### *Hommage à Lucien Nizard*

Paul Leroy

Le 27 février dernier [1995], Lucien Nizard, professeur émérite de droit public et de science politique, en poste successivement à la faculté de droit et à l'Institut d'études politiques de Grenoble est décédé.

Lucien Nizard, arrivé à Grenoble au tout début des années soixante, présentait la particularité d'avoir été deux fois agrégé de droit public, d'abord à titre étranger afin de pouvoir enseigner en Tunisie, pays qui reste toujours « son » pays, une seconde fois à titre français après son retour et sa naturalisation.

Réussir deux fois ce concours n'avait pas été pour lui d'une extrême difficulté. Il était en effet doté de multiples dons. Il donnait une impression de puissance intellectuelle comme de force physique. Il alliait intelligence,

savoir juridique et culture. Il fut alors engagé à mener une brillante carrière universitaire d'enseignant à l'occasion de laquelle, par sa personnalité, il a marqué ses étudiants, et de chercheur en science politique et administrative. Mais la nature qui, initialement, l'avait tant gâté, se fit ensuite marâtre avec lui. Au cours de ses quinze dernières années de vie, il a connu non la nuit de l'esprit mais l'assombrissement parfois profond de l'être. La souffrance l'accompagna alors pendant de longues années. Mais l'avoir pour compagne lui permit de développer sa force de caractère. Cela apparut quand, il y a deux ans, il fut atteint par un cancer. Il l'affronta alors, lucidement car il n'avait pas de doute ni n'entretenait d'illusion sur la gravité de son mal, et sereinement en assumant son sort avec tranquillité. Alors il fut dignité humaine.

Une personnalité originale vient de disparaître, en la personne d'un universitaire souvent admiré. Lucien Nizard n'est plus. Mais, comme l'enseigne René Char, poète qu'il affectionnait « avec celui que nous aimons, nous avons cessé de parler et ce n'est pas le silence ».

Paul Leroy,

professeur agrégé de droit public, ancien président de l'UPMF (1974-1979).

(Texte publié dans *Intercours*, journal de l'UPMF, numéro 235 du 28 mars au 3 avril 1995)

### ***Lucien Nizard, un absent toujours présent***

Robert Fraisse

J'ai connu Lucien Nizard en 1970, dans une période où la France frémissait encore du choc émotionnel qu'elle s'était donné deux ans plus tôt (et qu'elle a du mal à dépasser, on le voit dans les écrits et dans la politique, comme si un principe de refoulement s'était installé dans la culture nationale depuis la Résistance, puis la guerre d'Algérie). À ce moment-là j'assurais depuis peu la mise en route du CORDES<sup>1</sup>, comité scientifique créé en 1969 auprès du Commissariat général au plan, qui offrait, dans un cadre intellectuel à peine plus restreint que son appellation, des contrats de recherche en sciences sociales aux centres publics ou privés de recherche, ainsi qu'aux chercheurs individuels qui trouvaient une institution prête à « loger » leur projet. Le programme de cet organisme visait à prendre la mesure des changements qui traversaient la société française. Son comité affichait une nette préférence pour les projets qui portaient le regard au-delà des préoccupations immédiates des pouvoirs publics. Chaque projet

digne de ce nom était longuement débattu puis, souvent, perfectionné par son auteur.

Lucien Nizard venait soumettre une proposition portant sur la planification française dans l'État. Cette première rencontre m'est restée dans la mémoire. Son intention était – une première – d'analyser le fonctionnement de l'élaboration d'un plan national et il venait sonder la plausibilité d'obtenir un contrat portant sur ce saint des saints de l'analyse socio-économique à moyen terme qu'était alors le Plan. À la vérité, il en doutait. Pour ma part, j'ignorais tout du CERAT. La culture qui régnait dans les administrations centrales ne connaissait pour ainsi dire que l'économie et ne savait parler que son langage. Je pris connaissance du projet et j'écoutai son auteur avec un grand étonnement. Comment une approche aussi topique pour la compréhension des ressorts et des difficultés des plans français pouvait-elle rester ignorée des responsables de la planification ?

J'en informai mes autorités. En pratique, le comité scientifique du CORDES était souverain, ses avis étant toujours suivis par le Commissaire au plan qui en était le président de droit (la présidence de fait du CORDES était assurée par son vice-président, le directeur général de l'INSEE, à l'époque Claude Gruson). Ce comité scientifique – mais non le Plan, pas encore, cela ne devait se produire qu'au moins dix ans plus tard – commençait alors à s'ouvrir timidement à la sociologie, par la présence en son sein d'Alain Touraine, de Crozier, ainsi que par les enquêtes d'opinion qui se développaient dans les bureaux et sociétés d'études suite aux travaux de Stoetzel... Pour Bourdieu, en revanche, il fallut attendre. Cependant le milieu administratif central, dont les experts formaient la moitié du comité, ignorait tout de la science politique. Il est vrai que le projet de Nizard relevait de ce qu'il faut plutôt appeler une sociologie politique, il n'empêche : la discussion révéla de la part des économistes et des représentants de l'administration des résistances que seuls les membres sociologues parvinrent à lever. Plus surprenant pour moi, lorsque par la suite le CORDES chercha à répandre les conclusions de cette recherche, cette résistance persista chez une notable partie des « planificateurs ». Le rapport issu de cette première convention de recherche passée en 1971 avec le CERAT s'intitulait pourtant « Changement social et appareil d'État : du V<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> plan ».

Les raisons de ce qu'au début je pris pour un ostracisme, je les attribuais à l'inspiration marxienne dont partait Nizard et qui terrifiait les décideurs publics. En réalité (et même si l'œil marxien était bien à l'origine de ce qui avait fourni à cette recherche la distance nécessaire), je fus vite convaincu que le problème était ailleurs. Il avait trait au principe même du travail de Nizard : à savoir, observer l'État comme un objet pénétrable, au lieu de le

considérer avec révérence et dans sa posture de sujet souverain actionnant la société, attitude qui prévalait chez les économistes ainsi que dans toute la tradition des planificateurs, organisations professionnelles comprises, et, du reste, dans l'ensemble de la haute fonction publique (il faut dire que l'époque gaullienne avait ressourcé avec feu l'autonomie de fait dont jouissait l'administration sous la IV<sup>e</sup> République). Indépendamment de la connotation marxiste charriée par l'expression, le simple fait de parler d'« appareil d'État » et non d'Administration (avec une majuscule) était pour ainsi dire un crime de lèse-majesté. Certes, Crozier avait montré la voie en mettant au grand jour sans aucune retenue les bizarreries des organisations publiques, toutefois il ne s'attaquait pas au *Graal*, au mécanisme de formation de la normativité et du choix publics. Considérer l'État comme le résultat d'un processus et non plus comme une structure immanente dotée d'un surmoi collectif peut aujourd'hui apparaître banal à un scientifique (quoiqu'en France, peut-être pas encore tout à fait ...), mais c'était à l'époque un renversement bouleversant de la perspective.

Pendant, le talent finit par triompher. Aujourd'hui encore, les pages et la qualité de l'écriture de « Changement social et appareil d'État » édité alors par le CERAT n'ont pas pris une ride. Malgré les différences de contexte – celui d'alors connaissait le règne des modèles macro-économiques de prévision à moyen terme – ce texte se lit comme un pas décisif dans la compréhension du microcosme qu'a constitué l'administration française de l'État souverain, bien peu saisie depuis, en définitive, à ce niveau-là de centralité. Beaucoup de ses notations demeurent d'actualité, s'agissant par exemple de ces questions embarrassantes que sont la mise en scène de la « concertation » à la française ou celle de la production des normes publiques, ainsi que quelques autres, même si leur théâtre a pour une large part quitté le Commissariat du plan.

Si bien qu'un peu plus tard, en octobre 1973, entouré d'une équipe d'économistes grenoblois de haut niveau (de l'IREP, principalement), Lucien Nizard assisté par l'équipe du CERAT put être l'initiateur et le pivot du colloque qui se tint à Uriage, associant à parité l'université et l'administration pour aborder un thème nettement élargi. « Planification et société », tel fut le titre des actes de ce colloque<sup>2</sup>. Si la « société » n'y fut, pour l'essentiel, approchée que par la planification sociale (limite significative de l'époque et de son économisme, dont on ne peut pas affirmer qu'elle ait disparu des politiques publiques actuelles), le langage des « décideurs » était quant à lui représenté par une large palette de compétences publiques et d'experts proches de l'administration ainsi que des organisations professionnelles et syndicales<sup>3</sup>. Mon souvenir de ce colloque est celui d'une occasion rare de débats complètement ouverts, vifs mais aussi chaleureux (l'ombre portée

de l'année 1968 planait encore). L'introduction-synthèse rédigée par Lucien Nizard, par delà son apparence fonctionnaliste et systémique, recèle une critique impitoyable des présentations de soi, faux-semblants et contradictions d'une planification alors en plein examen de conscience, comme l'était d'ailleurs le reste de l'appareil d'État ; en même temps, à travers ces contradictions, elle fournit une explication de l'impact social effectif du processus jadis amorcé par Jean Monnet. D'une certaine manière, et pour la décennie 1970, ce colloque donna le « la » des interrogations concernant l'élaboration des choix publics à moyen terme.

La suite est plus connue des générations ultérieures. Lucien Nizard poursuivit et amplifia la piste qu'il avait ouverte. Le CORDES continua à soutenir les travaux des chercheurs qu'il dirigeait en ce sens avec Jean Leca, à qui il s'était associé (et dont je ne découvris pleinement que bien plus tard l'incroyable apport). J'eus à Grenoble et à Paris des rencontres avec eux deux dont je garde un vif souvenir. À mes yeux extérieurs au milieu de la recherche, la constellation de ces noms autour du CERAT, Quermonne, Nizard, Leca – à qui j'ai envie d'ajouter celui du regretté Yves Barel, à la fois proche et solitaire – représentait, par delà ce qui les distinguait, un pôle singulier, discret et puissant, sans équivalent dans la recherche française en sciences sociales. (Partout ailleurs avait cours le modèle du patron de laboratoire entouré de jeunes émules, ce qui, en dehors du mérite de la simplicité, n'allait pas sans difficultés). Ce pôle produisit à la fois un champ multiforme et une descendance de chercheurs éminents. Une trace avait été créée, qui fut maintenue par les successeurs de ces figures ayant entouré le berceau du CERAT, parmi lesquels je connus surtout Bruno Jobert, Pierre Muller et François d'Arcy. Il n'est pas difficile de vérifier que les travaux de ces successeurs auront eux aussi marqué de manière décisive la connaissance d'un État pris dans la société – et pris d'autant plus qu'il se voit au-dessus d'elle – mais aussi d'un État analysé, sujet fictif constamment à la poursuite d'un soi-même qui ne se trouve pas réduit à son dépôt dans la loi.

Je suis convaincu que la distance physique qui séparait du pouvoir administratif et politique parisien cette équipe « provinciale » définitivement anti-jacobine – au sens du rejet de l'illusion que constituent les théologies de la raison – ne fut pas pour rien dans la capacité permanente du CERAT à regarder de l'extérieur et d'un œil froid les [dys]fonctionnements de l'État en action, ainsi que les avatars de la puissance publique (mal) disséminée dans le régional et dans l'urbain. Lequel des chercheurs « parisiens », y compris parmi les plus notoires, est-il assuré de s'être aussi constamment dégagé des séductions complexes et souvent paradoxales qu'engendre en France la proximité du pouvoir ?

Peut-être l'origine de cette trace forte est-elle due, pour une part non négligeable, à un trait qui, chez Lucien Nizard, me frappa dès le premier jour. Nizard ne venait pas au CORDES pour chercher des crédits. Il venait convaincre de sa passion pour une manière de considérer l'État. La chaleur qu'il mettait à l'exposer et à la défendre tout en tenant compte de vos critiques vous enveloppait. L'art du négociateur se fondait dans la conviction scientifique, vous ne pouviez pas être contre. Il faut dire ici que son angle d'attaque alliant la science politique et la sociologie des groupes professionnels frappait si juste, en plein coeur d'une lacune si grande que personne d'honnête et de sensé ne pouvait lui donner tort.

Nizard se levait tôt, je crois. Il m'avait confié qu'il ne travaillait bien qu'à l'aube. À tort ou à raison, je soupçonnais alors qu'il ne devait pas être tous les jours facile de travailler auprès de quelqu'un de sa trempe. Ce laboureur des idées reçues qui venait briser la croûte d'une raison publique auto-justificatrice était arrivé au bon moment. Plus tard, il me semble, il a terriblement manqué. Cependant, le vide de son absence a ouvert une vaste route.

■

<sup>1</sup> Comité d'organisation des recherches sur le développement économique et social.

<sup>2</sup> Presses universitaires de Grenoble, 1974.

<sup>3</sup> Si l'on y joint les universitaires extérieurs à Grenoble on rencontre parmi les intervenants Michel Aglietta, Pierre Bauchet, Alain Bienaymé, Louis-Pierre Blanc, Jean Boissonnat, René Bonety de la CFDT, Jacques Delors, Paul Dubois, Jacques Fournier, Ehrard Friedberg, André Gauron, Claude Gruson, Jack Hayward, Etienne Hirsch, Jacques Lautman, Jean-Louis Moynot de la CGT, Gabriel Mignot, Simon Nora, Michel Praderie, Michel Rocard, Christian Sautter, Claude Seibel, Ezra Suleiman...